

Compte rendu n° 34

Réunion du mardi 2 juillet 2019 à 18h00

*Présent(e)s : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, M·Willkomm·H, Mme Carlier·A M· Bonnel
Mme PAUX·I,*

Absent(e)s excusé(e)s: Mme Trujillo A-S, M· Mondot·S

Absent(e)s : Mme Sauvé M, Mme Ledoux J-M,

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion·

1) Compte rendu des délégués

Sisco : Suite aux différentes réunions avec le recteur d'académie et la sous-préfecture, la classe de Villers-Faucon sera bien fermée pour la rentrée 2019-2020· Malgré cette fermeture, confirmation du maintien des 13 postes d'enseignants·

La nouvelle cantine à la maternelle de Roisel (proche du collège) sera opérationnelle dès la rentrée scolaire de septembre·

2) Prêt travaux d'effacement (rue de la Dessous)

Démarche auprès du Crédit Agricole pour l'emprunt de 80 000 euros lié à l'effacement de réseaux rue de la Dessous à Hervilly· Ce prêt sera financé en partie par les mesures compensatoires provenant du parc éolien (environ 7800 euros par année)·

- Sur 12 ans taux à 0,94 % soit une annuité de 7080 euros*
- Sur 15 ans taux à 1,16 % soit une annuité de 5841 euros*

L'emprunt de 80 000 euros sur 12 ans voté à l'unanimité par les conseillers présents·

Demande d'un tableau d'amortissement afin de connaître l'avantage de fusionner les emprunts de la rue de Bretagne et rue de la Dessous·

3) 14 juillet

Comme chaque année, l'association Hervilly-Montigny Loisirs organise un cochon grillé dès midi·

Dès 16h, la Municipalité offre le verre de l'amitié ainsi que la distribution de friandises pour les enfants· Des jeux seront également au programme·

4) Questions diverses

Agent communal : Le contrat de Brandon se termine le 31 juillet 2019. A ce-jour, M. Jacquet Richard n'a aucune réponse de Pôle Emploi pour la possibilité de renouvellement de ce contrat.

Travaux France Télécom : M. Dodré Gaëtan nous expose l'arrêté en cours rue de Bretagne. La circulation sera temporairement réglementée jusqu'au 14 août 2019 (effacement du réseau téléphonique). La circulation de tous les véhicules s'effectuera par sens alterné. Les restrictions suivantes seront instituées : défense de stationner, interdiction de dépasser dans les deux sens, vitesse limitée à 30 km/h.

Illuminations Montigny : M. Dodré Gaëtan propose aux conseillers présents l'installation d'illuminations à Montigny. Des coffrets prises sont à prévoir ainsi que des illuminations adaptées à la hauteur des candélabres de Montigny.

Accepté à l'unanimité le budget alloué sera identique à celui d'Hervilly.

La séance est levée à 19h45

